

AUX APICULTEURS – Informations diverses de mi-saison

VIGILANCE – VARROA ET PETIT COLÉOPTÈRE DES RUCHES

23 juillet 2026

Varroa : c'est le moment d'agir

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) rappelle que les mois de **juillet et août sont des périodes critiques pour le contrôle du varroa**. Les abeilles d'hiver commenceront bientôt à être produites. Lorsque les colonies sont infestées par le varroa, les risques de pertes hivernales augmentent considérablement.

Dépistez vos ruches dès maintenant

Un traitement est recommandé lorsque :

- la chute naturelle sur un carton collant dépasse **5 varroas par jour** ;
- ou le lavage à l'alcool montre une infestation supérieure à **1 %**.

Si un traitement est nécessaire :

- utilisez un produit homologué pouvant être appliqué en présence des hausses à miel ;
- ou retirez temporairement les hausses avant de traiter afin d'éviter toute contamination du miel.

Pour plus d'information, consultez l'[Arbre décisionnel pour le traitement contre le varroa](#) et le guide [Contrôle de la varroase dans un contexte de lutte intégrée](#).

N'attendez pas en septembre

Attendre la fin de l'été pour intervenir est risqué. L'objectif est d'avoir un faible niveau de varroa **dès le début d'août**, lorsque les futures abeilles d'hiver sont élevées.

Résistance du varroa aux traitements : où en sommes-nous ?

À la fin de l'été 2025, quelques apiculteurs québécois ont participé à une étude pancanadienne visant à évaluer la présence de mutations génétiques associées à la résistance du varroa à certains acaricides. Ces mutations ne représentent qu'une partie des mécanismes de résistance connus chez le varroa. D'autres mutations ou mécanismes biologiques peuvent également influencer l'efficacité des traitements. Ainsi :

- l'absence d'une mutation ne garantit pas qu'un traitement sera pleinement efficace ;
- la présence d'une mutation ne signifie pas nécessairement que le traitement échouera ;
- les résultats suggèrent néanmoins que l'utilisation répétée d'un même produit favorise la sélection de varroas porteurs de gènes de résistance.

Les résultats du projet confirment l'importance d'une approche de lutte intégrée contre le varroa. Pour ralentir l'apparition de la résistance, il est recommandé de :

- alterner les familles d'acaricides ;
- intégrer des traitements à base d'acides organiques ou d'huiles essentielles lorsqu'ils sont appropriés ;
- effectuer un suivi régulier des niveaux d'infestation ;
- éviter de s'appuyer exclusivement sur un seul produit année après année.

Petit coléoptère des ruches

Le mois d'août représente la période de **plus grand risque de propagation du petit coléoptère des ruches** (PCR).

En ce mois de juillet, la surveillance active a relevé deux détectations au Centre-du-Québec, chez deux entreprises déjà connues comme positives. Bien que la majorité des cas surviennent dans cette région ou dans le sud de la Montérégie, **tous les apiculteurs du Québec doivent demeurer vigilants**. En effet, un cas a également été détecté dans la ville de Québec. Les déplacements de colonies provenant d'entreprises où le PCR a été détecté ne sont pas nécessairement restreints.

Soyez attentifs :

- Inspectez régulièrement les ruches.
- Portez une attention particulière aux dessus des hausses, aux coins de la ruche et au matériel entreposé.
- Signalez rapidement toute détection suspecte.

APICOLE	D ^{re} Julie Ferland	julie.ferland2@mapaq.gouv.qc.ca
AQUACOLE	D ^{re} Gabrielle Claing	gabrielle.claing@mapaq.gouv.qc.ca
AVIAIRE	D ^r Antony Bastien	antony.bastien@mapaq.gouv.qc.ca
BOVIN	D ^{re} Marie-Eve Brochu-Morin	marie-eve.morin@mapaq.gouv.qc.ca
PETITS RUMINANTS	D ^{re} Roxann Hart	roxann.hart@mapaq.gouv.qc.ca
PORCIN	D ^{re} Géraldine-G. Gouin	geraldine.gouin@mapaq.gouv.qc.ca

RAIZO
**RÉSEAU D'ALERTE
ET D'INFORMATION
ZOOSANITAIRE**

En tout temps, communiquez avec le 1-844-ANIMAUX pour être dirigé vers la bonne personne ou pour signaler une urgence.
Consultez les pages web de chacun des réseaux pour connaître les coordonnées complètes des responsables à www.mapaq.gouv.qc.ca/RAIZO

